

Réponse visant un projet de réglementation

Présentation de l'Association canadienne des agents généraux principaux (CAMGA) concernant le projet de règlement de l'Autorité des marchés financiers

Loi sur la distribution des produits et services financiers

Le 24 juillet 2026

À l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Par l'entremise du [portail de présentation](#) de l'AMF

De l'Association canadienne des agents généraux principaux (CAMGA)

À l'Autorité des marchés financiers,

L'Association canadienne des agents généraux principaux (CAMGA) apprécie cette occasion qui lui est offerte de présenter ses commentaires et ses observations concernant l'actuel projet de réglementation de l'AMF.

De façon générale, la CAMGA et l'AMF partagent le même esprit et les mêmes intentions : notre priorité absolue commune demeure la protection des consommateurs canadiens.

Nos commentaires d'aujourd'hui viennent compléter et réitérer les positions que nous avons proposées aux Organismes canadiens de réglementation en assurance (OCRA) dans notre récent [livre blanc sur les normes réglementaires provinciales recommandées pour les agents généraux principaux d'assurance de dommages](#), rédigé par l'expert de l'industrie Patrick Ballantyne, LL.B., qui souligne l'engagement continu de la CAMGA à promouvoir un cadre réglementaire clair, cohérent et adapté à la réalité des agents généraux principaux d'assurance de dommages à l'échelle du Canada.

Message clé de la CAMGA

La CAMGA prend acte de la position de l'AMF, qui ne compte pas créer un statut juridique distinct pour les agents généraux principaux (AGP), au motif que cela n'améliorerait pas la protection des consommateurs et risquerait de diluer la responsabilité des assureurs et des inscrits. Nous convenons que la surveillance continue des AGP par les assureurs et les inscrits demeure un élément essentiel de l'écosystème global de l'assurance générale. Cependant, nous estimons que la mise en place de normes cohérentes et adaptées à la réalité des AGP et s'inscrivant dans les principes du traitement équitable des clients contribuera à la mise en œuvre de mesures de surveillance et d'autorégulation bonifiées et mieux ciblées de la part des AGP. Cette approche vient notamment appuyer les efforts des AGP, qui cherchent à être perçus comme des partenaires de confiance dans la prestation de produits d'assurance uniques et nécessaires auprès des consommateurs canadiens.

Recommandation visant des lignes directrices nationales sur le traitement équitable des clients s'adressant spécifiquement aux AGP

Pour permettre cet encadrement équilibré, la CAMGA réitère la recommandation qu'elle a présentée aux OCRA :

Que les OCRA, la CAMGA et d'autres intervenants clés élaborent et recommandent conjointement une **ligne directrice sur le traitement équitable des clients expressément destinée aux AGP**, qui serait adoptée à l'échelle des territoires de compétence des OCRA.

L'élaboration de ces normes nationales ciblées en matière de traitement équitable des clients par l'intermédiaire des OCRA et du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) permettrait de garantir que tous les acteurs du secteur saisissent clairement les attentes en matière de comportement professionnel et d'harmoniser ainsi le cadre réglementaire à l'échelle nationale.

Notre recommandation à l'AMF : une « classification » distincte des AGP

Bien que la CAMGA reconnaisse que l'AMF n'a pas l'intention d'établir un statut juridique distinct pour les AGP, **nous recommandons fortement que les AGP soient tout de même « classés » par l'AMF à titre de groupe distinct** au sein du cadre réglementaire.

Même en l'absence d'un statut juridique distinct, le fait de classer les AGP séparément des assureurs traditionnels et des inscrits constitue une étape cruciale pour les raisons suivantes :

- **Clarté du marché** : cela permet de reconnaître le rôle unique et spécialisé que jouent les agents généraux principaux en tant qu'intermédiaires dans la chaîne de distribution, en distinguant leur fonction de celle des courtiers et des assureurs traditionnels.
- **Données et rapports ciblés** : un système de classification distinct permet à l'AMF de mieux assurer le suivi, la surveillance et l'évaluation du secteur des AGP en particulier.
- **Crée des conditions en prévision d'un futur encadrement et adapté à la réalité des AGP** : cela renforce les principes de gouvernance et d'encadrement adaptés à la réalité des AGP définis plus haut en maintenant une visibilité claire sur les personnes exerçant des fonctions d'AGP dans la province.

Commentaires supplémentaires : points de convergence et éléments d'entente

La CAMGA souligne aussi plusieurs aspects du projet réglementaire de l'AMF qui rejoignent les positions de notre association :

1. Établissement de politiques et de procédures pour une bonne gouvernance

La CAMGA convient que les AGP doivent adopter des politiques et des procédures internes de conformité afin de garantir l'intégrité du marché.

Ligne directrice des OCRA sur le traitement équitable des clients à l'intention des AGP : nous avons recommandé aux OCRA de procéder à la codification précise d'une liste définitive de ces politiques opérationnelles dans la proposition de « ligne directrice sur le traitement des clients à l'intention des AGP ».

2. Encadrement des activités externalisées (relations avec les AGP)

En tant qu'intermédiaires dotés d'un pouvoir de souscription délégué, les agents de souscription principaux (AGP) constituent une forme d'activité externalisée pour les assureurs. La CAMGA souscrit au principe selon lequel les titulaires d'un permis et les assureurs doivent faire preuve de diligence raisonnable avant d'établir et d'entretenir ces relations avec des tiers.

Nous constatons que des mécanismes de contrôle efficaces mis en place par l'industrie permettent déjà de gérer activement ces risques :

- **Alignement sur la ligne directrice B-10 du BSIF** : les lignes directrices fédérales exigent déjà des assureurs qu'ils fassent preuve d'une surveillance rigoureuse, notamment par une vérification préalable, des cadres contractuels clairs, un suivi continu du rendement par rapport à des indicateurs définis, ainsi qu'une planification solide en matière de sortie et de situations d'urgence.
- **Vérifications menées par les assureurs** : les assureurs effectuent régulièrement des vérifications exhaustives (généralement annuelles) des agents généraux principaux (AGP) auxquels ils délèguent des pouvoirs. Étant donné que les entités commerciales ont tout intérêt à préserver leur propre capacité opérationnelle et à gérer les risques d'affaires, ces vérifications du secteur privé sont souvent nettement plus structurées, plus riches en données et plus rigoureuses que les examens réglementaires de base standard. Dans la plupart des cas, les vérifications menées par les assureurs portent à la fois sur la conformité en matière de souscription et sur la conformité financière.

Pour compléter ces mécanismes existants, la CAMGA a proposé que les agents généraux principaux (AGP) adoptent et publient de manière proactive une **déclaration annuelle de conformité** aux futures lignes directrices relatives au traitement équitable des clients pour les AGP. Cette déclaration serait signée officiellement par le responsable désigné et les dirigeants de l'AGP. De plus, nous suggérons que les assureurs et les courtiers intègrent naturellement une demande relative à cette déclaration de conformité dans leurs processus standard de diligence raisonnable lorsqu'ils évaluent des AGP comme partenaires potentiels.

3. Sécurité de l'information, protection des données et intelligence artificielle (IA)

Notre livre blanc suggère que les futures lignes directrices en matière de traitement équitable des clients pour les agents généraux principaux (AGP) intègrent des directives en matière de confidentialité et de protection de la vie privée. Ces lignes directrices devraient inclure des recommandations sur les normes appropriées de confidentialité et de protection de la vie privée, conformes à celles imposées aux autres intermédiaires, afin de garantir la protection des renseignements des clients. Cela devrait inclure des directives relatives à l'utilisation, au partage, à la conservation sécuritaire et à la destruction de ces renseignements, ainsi qu'à la cybersécurité.

4. Règles de recrutement et de dotation

La CAMGA appuie l'établissement de normes opérationnelles claires en matière de ressources humaines, notamment en ce qui concerne la délégation et la surveillance des pouvoirs de souscription.

- **Mandat du responsable désigné** : dans notre livre blanc, nous convenons que les futures lignes directrices relatives au traitement équitable des clients pour les AGP devraient exiger explicitement que le responsable désigné encadre et maintienne un processus documenté. Ce processus documenté doit garantir que tous les souscripteurs et autres membres du personnel concernés connaissent parfaitement leurs limites et pouvoirs de souscription spécifiques, et qu'ils agissent systématiquement dans le respect de ces paramètres définis.

Éléments sur lesquels la CAMGA propose des commentaires constructifs

1. Renforcement des attentes à l'égard du responsable désigné et des particuliers désignés

Afin d'établir une base de référence cohérente à l'échelle nationale pour la surveillance des AGP, la CAMGA préconise une approche harmonisée en matière de qualifications des responsables désignés. Nous recommandons que le CISRO et/ou ses territoires de compétence membres élaborent et adoptent conjointement des **qualifications spécifiques aux AGP** pour les particuliers désignés et les responsables désignés.

2. Des règles de droits acquis doivent être mises en oeuvre

Les responsables désignés actuellement agréés et approuvés par l'AMF devraient bénéficier de droits acquis dans le cadre de tout nouveau régime de qualification. Ces organisations ont déjà fait l'objet des processus d'agrément et de surveillance de l'AMF et ont démontré leur conformité aux exigences réglementaires existantes.

L'absence de dispositions appropriées en matière de droits acquis créerait des défis opérationnels, administratifs et de gouvernance importants et inutiles pour les responsables désignés actuels, y compris des répercussions potentielles sur les conseils d'administration, les exigences en matière de dotation en personnel et les activités courantes. Une approche de transition qui ne reconnaîtrait pas les agréments existants risquerait de perturber les organismes qui exercent déjà leurs activités de bonne foi dans le cadre réglementaire actuel.

Demande de précisions sur les règles transitoires

Afin d'assurer la poursuite des activités et la conformité, la CAMGA demande à l'AMF d'apporter des précisions sur les mécanismes transitoires suivants :

- **Exigences en matière de formation** : Quelles formations seront offertes aux responsables désignés dans le cadre de ce nouveau régime et quand seront-elles disponibles?
- **Y aura-t-il un mécanisme d'évaluation et de reconnaissance des acquis?** Par exemple, un responsable désigné détenant le titre de FPAA sera-t-il exempté des nouveaux examens?
- **Exigences en matière d'examens** : Quand les examens correspondants deviendront-ils disponibles et quels organismes seront autorisés à les administrer?
- **Mobilité des cadres** : Pourriez-vous préciser les protocoles réglementaires entourant le statut de conformité d'un AGP lorsqu'un responsable désigné change d'employeur?

En l'absence de plus de clarté sur les questions soulevées ci-dessus, la CAMGA ne pourra appuyer le principe d'une période de transition d'un an. L'actuel niveau d'incertitude rend impossible une évaluation adéquate des changements opérationnels, réglementaires et de conformité qui seraient requis.

4. Opérations transfrontalières et travail à l'extérieur du Québec

La CAMGA appuie pleinement la mise en place de contrôles raisonnables lorsque ses représentants exercent des activités d'assurance à l'extérieur du Québec ou du Canada. Toutefois, **la CAMGA s'oppose aux exigences suivantes** :

- **Aviser les clients par écrit** lorsque les services sont prodigués depuis une autre province canadienne.
- **Obtenir le consentement écrit des clients** dans les cas où les services sont temporairement fournis depuis l'extérieur du Canada.

Nous estimons que les normes existantes en matière de sécurité des données, de responsabilité professionnelle et de surveillance des entreprises sont déjà suffisantes pour protéger le consommateur, rendant ainsi inutiles ces obligations supplémentaires de notification et de consentement.

Conclusion

La CAMGA demeure disposée à collaborer davantage avec l'AMF, les OCRA et d'autres parties prenantes en vue de peaufiner ces normes.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à notre point de vue. Nous poursuivrons volontiers le dialogue sur ce projet réglementaire.

Sincèrement,

Brett Boadway, directrice générale

Association canadienne des agents généraux principaux (CAMGA) Brett.boadway@camga.ca

English Version Below

To the Autorité des marchés financiers,

The Canadian Association of Managing General Agents (CAMGA) appreciates the opportunity to provide our comments and feedback regarding the AMF's current regulatory project.

In general, CAMGA and the AMF are aligned in both spirit and intent: our shared overarching priority remains the protection of Canadian consumers.

Our comments today complement and reiterate the positions we have proposed to the Canadian Insurance Services Regulatory Organizations (CISRO) in our recent [*White Paper on Recommended Provincial Regulatory Standards for Property and Casualty Managing General Agents*](#), authored by industry expert Patrick Ballantyne, LL.B. This white paper underpins CAMGA's ongoing commitment to advancing a clear, consistent, and fit-for-purpose regulatory framework for property and casualty (P&C) MGAs across Canada.

CAMGA Key Message

CAMGA notes the AMF's position that it does not intend to create a separate legal status for MGAs, based on the rationale that doing so *"does not increase consumer protection and would potentially diffuse the accountability of insurers and registrants."* We agree that continued oversight of MGAs by insurers and registrants remains a crucial component of the overall general insurance ecosystem. However, we believe that the implementation of consistent, "fit-for-purpose" MGA standards aligned with Fair Treatment of Customers (FTC) principles will foster better, more intentional oversight and enhanced self-governance by MGAs. This approach supports MGAs in their efforts to be recognized as trusted partners in the delivery of unique, necessary insurance products to Canadian consumers.

Recommendation for National, MGA-Specific FTC Guidance

To achieve this balanced oversight, CAMGA reiterates the recommendation we have presented to CISRO:

That CISRO, CAMGA, and other key stakeholders collaboratively develop and recommend an **MGA-specific Fair Treatment of Customers (FTC) Guidance** for adoption across all CISRO jurisdictions.

Developing these targeted, national FTC standards through CISRO/CCIR would ensure that all sector participants clearly understand professional behavior expectations, harmonizing the regulatory landscape nationwide.

Our Recommendation to AMF: Distinct "Indexing" of MGAs

While CAMGA acknowledges that the AMF does not intend to establish a separate legal status for MGAs, **we strongly suggest that MGAs still be "indexed" by the AMF as a distinct group** within the regulatory framework.

Even without a standalone legal status, indexing MGAs as separate from traditional insurers and registrants is a critical step for the following reasons:

- **Market Clarity:** It acknowledges the unique, specialized role that MGAs play as intermediaries in the distribution chain, distinguishing their function from standard brokers and carriers.
- **Targeted Data & Reporting:** Distinct indexing allows the AMF to better track, monitor, and assess the evolution of the MGA sector specifically.
- **Creates Conditions for Future “Fit-For-Purpose” Oversight:** It reinforces the “fit-for-purpose” governance and oversight principles outlined above by maintaining clear visibility over who is operating as an MGA in the province.

Additional Comments: Areas of Alignment and Agreement

CAMGA also highlights several areas of AMF’s regulatory project where our association aligns:

1. Establishing Policies and Procedures for Good Governance

CAMGA agrees that MGAs must adopt internal compliance policies and procedures to ensure market integrity.

CISRO MGA FTC Guidance: We have recommended to CISRO that a definitive list of these operational policies be clearly codified within the proposed “MGA FTC Guidance.”

2. Oversight of Outsourced Activities (MGA Relationships)

As intermediaries with delegated underwriting authority, MGAs represent a form of outsourced activity for insurers. CAMGA supports the principle that registrants and insurers must conduct due diligence before entering into and maintaining these third-party relationships.

We note that effective industry-led controls are already actively managing these risks:

- **OSFI Guideline B-10 Alignment:** Federal guidelines already require insurers to demonstrate rigorous oversight, including upfront due diligence, clear contractual frameworks, continuous performance monitoring against defined metrics, and robust exit/contingency planning.
- **Insurer Audits:** Insurers routinely conduct comprehensive (typically annual) audits of the MGAs to whom they delegate authority. Because commercial parties are motivated to safeguard their own capacity and manage business risk, these private sector audits are often significantly more structured, data-heavy, and rigorous than standard baseline regulatory reviews. In most cases, insurer audits are focused on both underwriting and financial compliance.

To complement these existing mechanisms, CAMGA has proposed that MGAs proactively adopt and publish an annual **Statement of Compliance** with future FTC MGA Guidance. This statement would be formally signed by the MGA’s Responsible Officer and business principals. Furthermore, we suggest that insurers and brokers naturally integrate a request for this

Statement of Compliance into their standard due diligence processes when vetting potential MGA partners.

3. Information Security, Data Privacy, and Artificial Intelligence (AI)

Our white paper suggests that future FTC MGA Guidance incorporate confidentiality and privacy guidelines. FTC MGA Guidance should include guidance on appropriate confidentiality and privacy standards, consistent with those imposed on other intermediaries to ensure client information is protected. This should include guidelines relating to the use, sharing, safe maintenance and destruction of that information as well as cyber protection.

4. Recruitment and Staffing Rules

CAMGA supports the establishment of clear operational standards regarding human resources, specifically concerning the delegation and monitoring of underwriting authorities.

- **Responsible Officer (RO) Mandate:** In our white paper, we agree that future FTC MGA Guidance should explicitly require the Responsible Officer to oversee and maintain a documented process. This documented process must ensure that all underwriters and other applicable staff are fully aware of their specific underwriting limits and authorities, and that they act within those defined parameters as a matter of course.

Areas Where CAMGA Offers Constructive Feedback

1. Enhancing Expectations for the Responsible Officer (RO) and Designated Individuals (DIs)

To establish a cohesive, nationwide baseline for MGA supervision, CAMGA advocates for a harmonized approach to RO qualifications. We recommend that CISRO and/or its member jurisdictions collaboratively develop and adopt **MGA-specific qualifications** for Designated Individuals/RO's.

2. “Grandfathering rules” must be implemented

RO's that are currently licensed and approved by the AMF should be grandfathered into any new qualification regime. These organizations have already undergone the AMF's licensing and oversight processes and have demonstrated compliance with existing regulatory expectations.

Failure to establish appropriate grandfathering provisions would create significant and unnecessary operational, administrative, and governance challenges for existing ROs, including potential impacts to boards of directors, staffing requirements, and ongoing business operations. A transition approach that does not recognize existing approvals risks creating disruption for organizations that are already operating in good faith within the current regulatory framework.

3. Request for Greater Clarity on Transitional Rules

To ensure business continuity and compliance, CAMGA requests that the AMF provide clarification on the following transitional mechanics:

- **Training Requirements:** What training courses will be available for RO's in this new regime? When will they be available?
- **Will “Prior Learning Assessments” (PLARs) Be Considered?** For example, will RO's with an FCIP designation be except from new exams?
- **Examination Requirements:** When will the corresponding exams will become available, and which bodies will be authorized to provide it?
- **Executive Mobility:** Can you specify the regulatory protocols on an MGA's compliance status when a Responsible Officer transitions to a different employer?

In the absence of greater clarity on the issues outlined above, CAMGA cannot support a one-year transition period. The current level of uncertainty makes it impossible to adequately assess the operational, regulatory, and compliance changes that would be required.

4. Cross-Border Operations and Working Outside Quebec

CAMGA fully supports the implementation of sensible controls when representatives perform insurance activities outside of Quebec or Canada. However, **CAMGA opposes requirements to:**

- **Notify clients in writing** whenever work is being performed from an alternative Canadian province.
- **Obtain written client consent** in scenarios where work is being temporarily performed from outside of Canada.

We believe that existing data security, professional liability, and corporate oversight standards are already sufficient to protect the consumer, making these additional transactional notification and consent mandates unnecessary.

Conclusion

CAMGA welcomes the opportunity to collaborate further with the AMF, CISRO, and other stakeholders to refine these standards.

Thank you for your consideration of our perspective. We look forward to ongoing dialogue on this regulatory project.

Sincerely,

Brett Boadway, Executive Director

Canadian Association of Managing General Agents (CAMGA) Brett.boadway@camga.ca